



Les Amis de Marcel Rudloff

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2010

La treizième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 21 juin 2010 à 18h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, place Broglie à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, était assisté d'Yvonne Knorr, secrétaire, et de Bernard Scharly, trésorier. Dans son mot d'accueil, Francis Hirn a tenu à adresser ses remerciements à Roland Ries, sénateur-maire et membre de l'Association pour avoir proposé ce lieu hautement symbolique. Roland Ries a pris la parole pour se réjouir de la tenue de cette assemblée générale dans ce salon historique où Marcel Rudloff avait exercé une partie de ses activités d'élu municipal et de maire et où il avait accueilli de nombreuses personnalités. Il insista sur son attachement à la personnalité de Marcel Rudloff et à l'association qui perpétue sa mémoire à travers son action en faveur de l'esprit de tolérance.

Le Président souhaita une très cordiale bienvenue aux membres venus en grand nombre. Il adressa des salutations toutes particulières à Daniel Hoeffel, ancien ministre, à Jean-Philippe Maurer, député, et aux anciens parlementaires Germain Gengenwin et Harry Lapp. Il les remercia très chaleureusement pour leur présence qui honore l'Association.

Ensuite, il présenta les demandes d'excuses des membres et personnalités empêchés. En particulier : Philippe Richert, Président du conseil régional, représenté par Catherine Zuber, Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil général du Bas-Rhin, représenté par Jean-Philippe Maurer, la sénatrice Fabienne Keller, le sénateur Francis Grignon, plusieurs conseillers généraux, maires, autres élus et autres personnalités et membres de l'Association, notamment Sébastien Zaegel, conseiller général et maire de Geispolsheim.

Avant d'ouvrir la session, le Président demanda à l'assistance d'avoir une pensée pour Marcel et Marguerite Rudloff ainsi que pour les membres et leurs proches décédés depuis l'AG précédente ; il cite en particulier André Zeller qui siégeait au conseil d'administration depuis la création de l'association et qui a été l'un des plus fidèles et chauds partisans de l'association.

Après avoir constaté que l'Assemblée Générale était régulièrement constituée (44 membres présents - 42 personnes physiques et 2 personnes morales - et 52 membres excusés dont 43 ayant transmis un pouvoir ; le président déclara ouverte l'Assemblée Générale 2010 et passa au premier point de l'ordre du jour, à savoir l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009 (réunie le 15 juin 2009 dans les locaux du Palais de la Musique et des Congrès Pierre Pflimlin) qui avait été adressé par courrier à l'ensemble des membres de l'Association et qui est aussi accessible en ligne sur le site Internet www.marcel-rudloff-tolerance.com. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité. Le président fit ensuite lecture du rapport moral et d'activité ci-dessous, conformément au point 2 de l'ordre du jour.

1. Rapport moral et de gestion

2009 dont nous faisons le bilan aujourd'hui, aura été une année de routine avec une activité normale, marquée surtout par la cérémonie de remise du Prix de la tolérance Marcel Rudloff à Laura Flessel.

Malgré tout, nous avons continué de bénéficier d'une bonne fidélité de la part des membres dont le nombre ne varie que très peu. En effet, notre Association est en bonne santé à tout point de vue et remplit bien les objectifs qu'elle s'est fixée au départ, à savoir : perpétuer la mémoire de Marcel Rudloff, promouvoir les valeurs humanistes qu'il incarnait, et militer pour la défense de l'esprit de tolérance. Et si elle bénéficie d'une excellente image, le mérite en revient en premier lieu au Conseil d'administration qui fait du bon travail depuis des années.

C'était aussi le cas en 2009, même s'il ne s'est réuni qu'à quatre reprises, toujours dans les locaux du Conseil Régional d'Alsace, que je tiens à remercier une fois de plus pour son aimable accueil et son hospitalité. Une initiative que nous devons au

regretté Adrien Zeller. Ces quatre réunions du Conseil d'administration ont eu lieu le 9 février, le 11 mai, le 21 septembre et le 30 novembre. Une fois de plus, je dois souligner la formidable assiduité des membres, avec une présence moyenne de 16 personnes, souvent les mêmes bien sûr, mais cela fait néanmoins une bonne moyenne, avec près de la moitié des administrateurs présents à chaque fois.

C'est ce Conseil qui gère et administre l'Association ; il est un lieu d'échanges sur les objectifs, les orientations et les projets de notre Association. C'est lui enfin qui prend les décisions. A noter que 2 nouveaux membres ont rejoint ce Conseil en 2009 : Guy-Dominique Kennel, président du Conseil général du Bas-Rhin, et Jean-Yves Grenier, le nouveau président de l'AGAL, l'Association des Alsaciens et Lorrains de Paris.

Quelques mots maintenant sur les événements majeurs qui ont marqué l'année 2009, avant de faire une rapide incursion dans l'exercice en cours.

Et tout d'abord le « Prix jeunes » que nous proposons depuis plusieurs années maintenant à l'ensemble des établissements scolaires en Alsace : lycées, collèges et écoles primaires. Nous bénéficions du soutien du rectorat ; il nous aide à donner plus de visibilité à cette opération qui est en concurrence avec la multitude des opérations qui ciblent cet univers des scolaires tous les ans. Bien évidemment je veux remercier ceux et celles qui parmi nous se consacrent à cette action depuis l'organisation jusqu'au jury, à savoir Geneviève Rudloff, mais aussi sa sœur Hélène, Corinne Bury et Jean-Paul Brion.

Je dis aussi notre reconnaissance au Recteur Claire Lovisi et à son équipe en charge du dossier, qui nous ont permis de relancer le projet, au moment même où l'ensemble de nos partenaires (Région Alsace, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, rejoints cette année par l'Association des Maires du Bas-Rhin...mais pas celle du Haut-Rhin) nous confirmaient aussi leur soutien. Si les candidatures pour 2009 étaient encore restées timides, avec au final 3 actions seulement primées par le Jury, nous savons déjà que les choses se sont présentées un peu mieux en 2010, où nous venons de récompenser 6 dossiers ; nous en reparlerons le moment venu.

Pour l'instant, rappelons qu'en juin 2009, nous avons donc remis 3 prix, à l'occasion d'une belle manifestation, présidée par le Recteur Claire Lovisi, où notre Association, bien mise en évidence, était à l'honneur. Les lauréats étaient : le Lycée professionnel Geiler de Kaisersberg à Strasbourg pour « Regards sur soi, regards sur l'autre » (textes et photos) avec un premier prix « lycée » de 500€, le Lycée Ettore Bugatti à Mulhouse pour « L'école pour tous » avec un prix d'encouragement de 400€, et le Collège Bel Air à Mulhouse également pour une affiche « Qu'est-ce que la tolérance ? » avec un premier prix « collège » de 500€.

Bien sûr, je veux redire nos très sincères remerciements à nos fidèles partenaires pour cette opération 2008 : les services du Rectorat pour les volets administratif et logistique, d'une part, le Conseil Régional, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin, et l'Association des Maires du Bas-Rhin, pour leur participation au financement des prix, d'autre part.

Dans un autre domaine, le Conseil d'Administration avait décidé de mettre en place une coopération avec l'Institut de la Promotion du Lien Social (I.P.L.S.), créé par notre ami et lauréat du Prix Marcel Rudloff, le Professeur Pierre Karli, et présidé par Marc Haug qui siège à notre Conseil d'administration.. En effet, nous partageons avec l'I.P.L.S. une partie de nos objectifs, notamment en matière de défense de l'esprit de tolérance et de respect de l'autre. C'est la raison pour laquelle, après deux participations au Forum des Jeunes, nous nous étions associés dès 2008 au cycle de conférences « Promouvoir les valeurs humaines » sous la forme de la prise en charge d'une petite partie des frais.

Après une première conférence particulièrement réussie en 2008 avec le professeur Bruno Mattéi, d'autres avaient été programmées pour 2009, avec Armand Abécassis, puis avec le Père Denis Ledogar et l'imam Mohamed Latahy, et une troisième était prévue à l'automne avec Jean-Claude Guillebaud qui a du être annulée. Pour les contacts avec l'IPLS, notre Association est représentée par Yvonne Knorr, Hélène Niederberger-Rudloff, Annick de Montgolfier, Corinne Bury et Jean-Paul Brion. André Pomarat est également impliqué dans le partenariat avec l'I.P.L.S. Je les en remercie, car ce n'était pas toujours facile.

Je dois cependant vous annoncer que cette coopération ne sera probablement pas poursuivie au-delà de 2010, en raison de quelques divergences apparues. Rien de grave, simplement une approche différente dans l'organisation et dans le mode de financement de ces opérations, qui deviennent un peu trop lourdes pour notre petite structure. Mais, j'insiste, il s'agira d'une séparation à l'amiable si le Conseil d'administration le décide lors de sa réunion de rentrée.

Pour le reste, 2009 aura surtout été marquée, une fois de plus, par ce qui constitue le véritable moment fort des activités de notre Association et qui lui donne tous les ans une belle visibilité. Bien sûr, je veux parler du Prix de la tolérance Marcel Rudloff, qui constitue désormais un moment attendu de l'année en Alsace.

La douzième cérémonie de remise annuelle du Prix de la tolérance Marcel Rudloff s'était déroulée le 13 mars 2009, comme il est de tradition, au Palais des Droits de l'Homme dans une ambiance sympathique, chaleureuse et sportive grâce notre superbe lauréate, la championne d'escrime Laura Flessel, qui a des qualités humaines et des valeurs de partage avec les plus faibles, exprimées dans l'aide à la pratique sportive, à la hauteur de son palmarès, parmi les plus impressionnants des grands champions de ce pays. Une lauréate différente, donc, mais qui était aussi l'occasion de rendre hommage à la passion que Marcel Rudloff avait pour le sport.

Nous y sommes maintenant habitués, mais cela me fait plaisir de le rappeler néanmoins : cette cérémonie est à chaque fois un très grand moment de convivialité et d'émotion qui reste dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de le vivre. La très forte assistance et le lieu prestigieux de la grande salle d'audience du Palais n'y sont évidemment pas étrangers. A chaque fois, c'est aussi une belle opération de promotion pour l'objet de notre Association.

Et comme nous l'avons déjà fait à quelques reprises, nous avons profité de notre assemblée générale de 2009 qui s'était tenue au Palais de la Musique et des Congrès Pierre Pflimlin le 15 juin dernier, je le rappelle, en présence de plus d'une quarantaine de nos membres, parmi lesquels Philippe Richert et Roland Ries, pour rendre un hommage exceptionnel à un alsacien particulièrement méritant, Armand Perego, grande figure de la Croix Rouge aux plans local et régional, mais aussi national et qui représente particulièrement bien les valeurs et principes pour lesquels nous essayons de militer.

Pour compléter le bilan de 2009, quelques autres points méritent encore d'être évoqués.

Ainsi, grâce au travail énorme d'Albert Hamm a posteriori pour collecter et mettre en forme la matière, nous avons pu diffuser très largement les actes du deuxième colloque dont il avait été l'animateur et l'organisateur en 2008. Le document a notamment été adressé à tous les centres de documentation des lycées et aussi à une sélection de personnalités. Comme pour le précédent colloque, le contenu est également consultable et téléchargeable sur notre site internet.

Le 1^{er} novembre dernier, comme tous les ans depuis que notre association existe, nous étions présents avec la famille, Geneviève et Hélène, pour nous recueillir sur la tombe de Marguerite et de Marcel. Au nom de l'Association, j'ai déposé une gerbe avec Yvonne Knorr, Annick de Montgolfier et Corinne Bury. Le même geste a été fait pour la Région par André Reichardt, et pour la Ville par Roland Ries. Etaient présents également le député Joseph Daul, président du Cercle Pierre Pflimlin, et François Brunagel, son secrétaire général.

Une autre tradition maintenant bien établie grâce à notre ami Jean-Dominique Marco, veut que l'un des concerts du Festival Musica soit dédié à Marcel Rudloff. Pour l'édition 2009, c'était le concert du 30 septembre en l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune.

Avec plaisir et fierté, certains d'entre nous ont assisté à un moment exceptionnel au TJP (Théâtre du Jeune Public) où un hommage tout à fait exceptionnel a été rendu à notre membre André Pomarat, dont la grande salle de théâtre porte désormais le nom.

Enfin, nous avons aussi participé aux Journées pour le Centre André Malraux de Sarajevo dont l'animateur est notre lauréat Francis Bueb. Cette manifestation qui avait pour but de promouvoir les activités du centre et récolter des fonds avait eu lieu les 16 et 17 mai au Palais Universitaire, non loin du Square Marcel Rudloff. Un espace d'exposition y était consacré à notre Association.

Voilà pour 2009. Je ne dirai pas grand-chose de 2010, même si la moitié de l'année et l'essentiel de nos activités sont déjà passés. Ce sera le menu pour l'Assemblée Générale de 2011.

Deux mots simplement sur le Prix de la tolérance Marcel Rudloff 2010 qui aura été une fois encore, le 12 mars dernier, un très grand moment, avec un lauréat étonnant : Jacques-Paul Klein, ambassadeur et général américain, secrétaire général adjoint des Nations Unies et grand adepte de la culture et du dialecte alsaciens ; il est, en effet, né à Sélestat avant de quitter notre région avec sa maman des suites de la guerre, à l'âge de 8 ans.

Voici, rapidement résumés, les grands moments de la vie de notre Association. Pour l'essentiel vous pouvez les retrouver sur notre site www.marcel-rudloff-tolerance.com dont je disais l'année dernière que j'essayais de le tenir à jour le mieux possible, sans trouver toujours le temps nécessaire. Et j'ajoutais alors : « Cela vaudrait le coup que l'un de nos membres, pourquoi pas un jeune, prenne ce dossier en main. Notre site pourrait constituer non seulement un outil pour nos membres et nos partenaires, mais aussi un bel outil de promotion pour notre Association ».

Et bien ce vœu a été entendu non pas par l'un des membres de l'époque, mais par un membre potentiel qui depuis nous a rejoints pour cela. C'est un jeune créateur d'entreprise que j'avais rencontré dans une vie antérieure en tant que Président de l'IECS où il siégeait comme étudiant au Conseil d'administration. Il s'agit de Gauvain Ramis, ici présent, et à qui je vais donner la parole un peu plus loin, afin qu'il puisse vous parler de la cure de rajeunissement que nous avons administrée à notre site.

Mais auparavant, notre dévoué trésorier, Bernard Scharly, vous indiquera l'état de nos finances qui sont toujours parfaitement saines, car - je le répète volontiers tous les ans - nos recettes sont régulières, et notre Association a un train de vie des plus modestes, ce qui me tient tout particulièrement à cœur, et, surtout, nous permet de consacrer exclusivement nos ressources à la mise en œuvre de nos différentes actions. Ni frais de représentation, ni dépenses inutiles.

Les derniers mots de mon rapport sont une fois encore l'expression de mes remerciements à tous ceux qui font vivre notre Association et tout d'abord les membres cotisants qui sont dans la très grande majorité d'une remarquable fidélité. Les cotisants sont régulièrement compris entre 130 et 150 ; 2009 a marqué un léger recul avec 119 cotisants, mais 2010 devrait se présenter un peu mieux, car nous sommes déjà à 115 et ce n'est certainement pas terminé.

En conclusion, ma reconnaissance va bien évidemment aux trois collectivités qui nous aident sans faille depuis le départ, et qui nous offrent ainsi une grande partie des moyens qui nous sont nécessaires pour mener à bien nos activités.

Merci donc au Conseil Régional d'Alsace et à son regretté président, Adrien Zeller, dont nous continuerons à nous souvenir de l'intérêt et de la passion qu'il manifestait pour notre Association, mais merci aussi à celui qui a assuré l'intérim après son décès, André Reichardt. Nous avons non seulement l'espoir, mais la conviction que Philippe Richert poursuivra l'aide précieuse que nous accorde la Région depuis le premier jour. Mais merci, de la même manière, au Conseil Général et à son président, Guy-Dominique Kennel, à la Ville de Strasbourg et à son maire, Roland Ries.

Je note avec satisfaction que toutes ces personnalités sont aussi membres de notre Conseil d'Administration. Leur fidélité à la mémoire de Marcel Rudloff transcende les clivages politiques : c'est remarquable et nous convient parfaitement. Par ailleurs, je rappelle que depuis trois ans maintenant, le Conseil Général du Haut-Rhin et son président Charles Buttner participent pour les collègues du Haut-Rhin à notre action auprès des scolaires, dossier sur lequel nous avons été rejoints également par l'Association des Maires du Bas-Rhin.

Pour terminer, j'exprime mes remerciements très chaleureux à l'ensemble de mes collègues du Conseil d'Administration, mais plus particulièrement encore à notre chère Yvonne Knorr, secrétaire et trésorière adjointe, et à Bernard Scharly, notre trésorier qui va vous présenter les comptes dans un instant. A ces remerciements spéciaux, je veux associer nos trois vice-présidents : Geneviève Rudloff, Corinne Bury et Albert Hamm, et aussi Louis Oster, qui non seulement préside le jury du Prix de la tolérance, mais qui est aussi notre organisateur attitré pour les parties musicales qui rythment nos manifestations. Un mot également pour mon assistante, Christine Hoppé, qui a eu le coup de foudre pour l'Association et qui nous aide bien, Yvonne et moi.

Grâce à elles, grâce à eux, et grâce à vous tous, nous pouvons être sereins ; le bon fonctionnement de cette Association est assuré pour l'avenir. Qu'elle continue à vivre longtemps et qu'elle se développe !

2. Rapport financier

A. Compte de résultat 2009

Les produits de l'année 2009 ont été de 15 705 € contre 16 515 € en 2008.

Ce montant se décompose ainsi :

- 5 455 € de cotisations contre 5 865 € en 2008 (119 cotisants)
- 10 250 € de subventions contre 10 650 € l'année précédente.

Les collectivités locales ont maintenu depuis la création de notre Association leur contribution normale au même niveau.

Les produits financiers correspondent à l'écart de la valorisation en fin d'exercice de nos placements financiers. L'écart positif enregistré en 2009 est de 213,80 €.

Les provisions pour 2009 ont été reprises pour leur totalité, à savoir 16.500 €.

Les charges de l'exercice 2009 se sont montées à 14 941,73 € contre 13 772,40 € en 2008.

Elles se décomposent en:

Prix distribués :	6 400,00 €
(dont un prix spécial de 2 000 €)	
Coût des manifestations :	5 133,71 €
Coût de fonctionnement :	3 408,02 €
Total :	14 941,73 €

Les provisions constituées pour l'exercice 2010 se détaillent ainsi :

Prix de la Tolérance 2010 :	9 000 €
Prix Jeunes :	3 500 €
Actions diverses :	2 500 €
Total :	15 000 €

B. Compte de bilan 2009

L'actif est composé de :

- Nos placements en SICAV de la Société Générale. Elles sont valorisées à un montant de 30 685,55 € au 31 décembre 2009 contre 30 471,75 € au 31 décembre 2008,
- Notre compte bancaire dont le solde est de 6 745,92 €
- Charges constatées d'avance pour 605 €. Il s'agit du prix d'un trophée, en stock à la fin de l'exercice.

Le passif comporte :

- Le fonds de réserve de notre association qui se montait à 19 799,60 € après affectation de l'excédent de l'exercice 2008.
- Les provisions pour charges de l'exercice 2010, à savoir 15 000 €.
- Les montants impayés ou non débités pour 459,80 €.
- L'excédent comptable de 2009 pour 2 777,07 €.

C. Comptes annuels 2009

ACTIF (€)		PASSIF (€)	
Solde du compte bancaire au 31/12/2009 :	6 745,92	Fonds de réserve au 31/12/08 :	19 799,60
5,153 Sogemonevalor à 5.954,89	30 685,55	Excédent 2009 :	2 777,07
	_____		_____
<u>Total des disponibilités</u>	37 431,47	<u>Fonds de Réserve au 31/12/2009</u>	22 576,67
<u>Charges constatées d'avance</u>	605,00	<u>Provisions :</u>	15 000,00
	_____	- Prix de la Tolérance 2010:	9 000
		- Prix Jeunes :	3 500
		- Actions diverses :	2 500
		<u>Dettes à court terme</u>	459,80
	_____		_____
Total de l'actif	38 036,47	Total du passif	38 036,47

CHARGES (€)		PRODUITS (€)	
<u>CHARGES TOTALES :</u>	14 941,73	<u>COTISATIONS :</u>	5 455,00
dont :			
Prix distribués	6 400,00		
<u>PROVISIONS pour 2010:</u>	15 000,00	<u>SUBVENTIONS :</u>	10 250,00
		- Région Alsace	3.200,00
		- Conseil Général 67	3.550,00
		- Ville de Strasbourg	3.000,00
		- Conseil Général 68	500,00

		<u>RECETTES : Total</u>	15 705,00
		Produits financiers :	213,80
Excédent 2009	2 777,07	Produits exceptionnels	300,00
	_____	Reprise provisions 2008 :	16.500,00

Total des charges	32 718,80	Total des produits	32 718,80

3. Approbation des comptes et quitus

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le président et le trésorier, ainsi que le rapport du réviseur des comptes, Jean-Bernard Roemer, l'Assemblée approuva à l'unanimité les comptes présentés et donna quitus au Conseil d'Administration et au trésorier pour leur gestion. Le président remercia les membres du Bureau ainsi que le réviseur pour leur dévouement et leur disponibilité.

4. Désignation d'un réviseur

Le président proposa ensuite de se prononcer sur le renouvellement à la fonction de réviseur de Jean-Bernard Roemer qui accepta ; l'Assemblée donna son accord à l'unanimité.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président rappela que les statuts, qui prévoyaient le renouvellement par tiers à l'origine, imposent donc le renouvellement d'une partie des membres tous les 3 ans. Il donne lecture de la liste des administrateurs concernés, candidats au renouvellement de leur mandat. Est également candidat, sur proposition de Germain Gengenwin, François Hatterer. Sera également soumis au vote de l'Assemblée, la candidature de Gauvain Ramis, récemment coopté par le Conseil d'administration.

Avec l'accord unanime de l'Assemblée, il fut procédé à un vote groupé. Tous les candidats furent élus à l'unanimité moins 1 abstention. Il s'agit de Germain Gengenwin, René Geronimus, Jean-Yves Grenier, Jacques Grosclaude, François Hatterer, Fabienne Keller, Raymond Kern, Hans Christian Krüger, Harry Lapp, Jean-Dominique Marco, Philippe Richert, Gauvain Ramis, Claude Ringeisen, Bernard Scharly et Marie-Paule Urban. Jean-Dominique Heyl et Odile Ulrich-Mallet n'ont pas souhaité renouveler leur candidature. Le Conseil se compose désormais de 34 membres, dont un membre de droit (Marianne Kiehl-Rudloff).

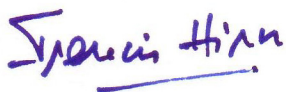
6. Montant des cotisations.

Le Conseil d'administration proposa à l'Assemblée de maintenir le montant des cotisations pour 2011, soit 35€ pour les membres actifs, personnes physiques, 80 € pour les associations et organismes divers, personnes morales, 100 € minimum pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

7. Divers

- Site internet (www.marcel-rudloff-tolerance.com) : Gauvain Ramis fit une présentation succincte du site relooké, en précisant que le contenu de l'ancien avait été repris intégralement et les galeries photos modernisées. Les principales nouveautés sont le formulaire de contact et les vidéos (dont le fameux discours "Serment de Strasbourg", prononcé par Marcel Rudloff lors des cérémonies du bimillénaire de la Ville en 1998).
- Louis Oster remercia le président pour son animation de l'Association.

Le Président,



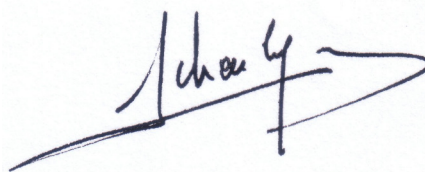
Francis Hirn

La Secrétaire,



Yvonne Knorr

Le Trésorier,



Bernard Scharly